

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 00087
Numéro SIREN : 400 151 643
Nom ou dénomination : A.S.B.

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2019 sous le numéro de dépôt 4433

n° de
dépôt
4433



01 JUL. 2019

n° de
gestion

95 687

n° de
facture

n° de
chrono

**Rapport du Commissaire aux Comptes
désigné en vue de la transformation de la société
en société par actions simplifiée**

A.S.B

SARL au capital de 114 336.76 €

Siège social : ZA de Maupet

86370 VIVONNE

RCS Poitiers 400 151 643

**Rapport du Commissaire aux Comptes
désigné en vue de la transformation de la société
en société par actions simplifiée**

A.S.B

SARL au capital de 114 336.76 €

Siège social : ZA de Maupet

86370 VIVONNE

RCS Poitiers 400 151 643

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Exposé de l'opération projetée :

Votre société « A.S.B » a été constituée sous forme de société à responsabilité limitée.

A ce jour, son capital s'élève à la somme de 114 336.76 € divisé en 7 500 parts sociales.

Une structure par actions paraissant mieux adaptée aux développements futurs, votre assemblée générale devra décider de cette transformation en société par actions simplifiée.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture, le montant des capitaux propres déterminé selon les règles et méthodes comptables admises est au moins égal au montant du capital social.



Laurent JOUDON
Commissaire aux comptes
5 rue Joseph Meister - Poitiers

Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et du montant des capitaux propres par rapport au capital social :

Nos contrôles, afin d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur la situation comptable établie au 31 janvier 2019 (avec en comparaison les comptes annuels du 31 décembre 2018) qui peuvent se synthétiser comme suit :

BILAN en €			Compte de Résultat en €		
	31/01/2019 (1 mois)	31/12/2018 (12 mois)		31/01/2019 (1 mois)	31/12/2018 (12 mois)
Actif immobilisé			Capitaux propres		
Immo incorp.	49 546	49 546	Capital social	114 337	114 337
Immo corp.	81 715	83 464	Réserves	78 324	78 324
Immo financ.	6 874	6 874	RAN	-121 132	
Actif circulant			Résultat de l'exercice	42 873	-121 132
Stock	371	371	Subventions d'investissement	0	0
Créances	97 732	97 223	Dettes		
Disponibilités	30 390	31 048	Dettes financ.	62 552	111 250
CCA	804	386	Dettes frs	41 468	41 828
TOTAL	267 432	268 912	Dettes fisc et soc	42 937	39 525
			Autres	6 073	4 780
			TOTAL	267 432	268 912
			Chiffre d'affaires	8 327	123 850
			Subv. d'exploitation	0	0
			Autres produits	0	5
			Achats de MP et autres approvisionnements	0	124
			Autres achats et charges externes	5 551	76 545
			Impôts et taxes	891	11 054
			Charges de personnel	15 062	142 352
			Dotations amort & provisions	1 749	17 520
			Autres charges	0	303
			Résultat d'exploitation	-14 926	-124 043
			Résultat financier	-201	-2 277
			Résultat exception.	58 000	5 187
			Impôt sur bénéfices		
			Résultat de l'exercice	42 873	-121 132

Au 31 janvier 2019, les capitaux propres de votre société s'élevaient avant affectation du résultat à 114 401 € pour un capital social de 114 337 €.

Nos contrôles s'appuient sur les documents et états comptables qui nous ont été communiqués par le Cabinet In Extensio, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Nous avons effectué nos diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la profession :

- la valeur des différents éléments Actif et Passif a été déterminée conformément aux principes comptables en vigueur.
- la détermination du résultat a été effectuée dans le respect des règles comptables applicables aux éléments entrant directement ou indirectement dans sa formation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social et le montant des capitaux propres à la date des comptes annuels établis au 31 janvier 2019 est au moins égal au montant du capital social.

Nos contrôles réalisés sur la période écoulée depuis le 1^{er} février 2019 n'ont rien révélé qui puisse avoir une incidence défavorable sur les éléments ci-dessus.

Il n'a pas été porté à notre connaissance d'avantages particuliers stipulés au profit des associés ou de tiers.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse, appréciée à partir de la situation comptable établie au 31 janvier 2019 et à partir des comptes annuels au 31 décembre 2018, est la suivante :

- la situation comptable établie au 31 janvier 2019, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître des capitaux propres de 114 401 € en augmentation par rapport à l'exercice précédent, un chiffre d'affaires de 8 327 € pour 1 mois d'activité assez peu représentatif compte tenu de la période réduite par rapport à un exercice de 12 mois ;
- la situation financière de cette structure n'appelle pas de remarque de notre part au titre des 2 derniers exercices ;

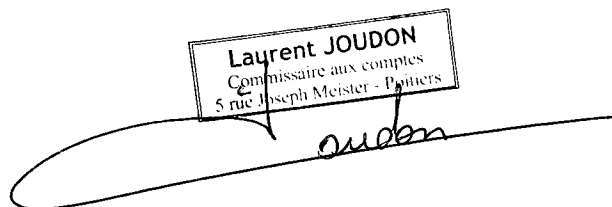
Il n'a pas été porté à notre connaissance d'événements de nature à modifier cette appréciation depuis le 1^{er} février 2019.

Conclusion :

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Poitiers, le 28 juin 2019

Pour la société AUDIT EXPERT
Laurent JOUDON
Commissaire aux Comptes et à la transformation
Inscrit près la Cour d'appel de Poitiers



The block contains a professional stamp and a handwritten signature. The stamp is rectangular with a double border and contains the text: "Laurent JOUDON", "Commissaire aux comptes", and "5 rue Joseph Meister - Poitiers". Below the stamp is a large, fluid handwritten signature that appears to read "Joudon".